

CONSEIL MUNICIPAL DU 07 MARS 2019

PROCES VERBAL

Présents : C. JEFFROY – Y. LE BRIGANT – M. DANIEL – J-L. HENAFF – H. SABLON – A. FOURNIS - F. GUEHL - I. ALLAIN - A. LE GALL - J-P. THIBAUT - M-E. BAGUE (départ à 20h24) - J. LEAUTEY – J-F. LEMAIRE – B. FUSTEC - B. PRIGENT - M. GENDROT – L. DAGORN – J. FOURNIS - P. PETIBON - R. MORNIERE - A. SOURIMANT – I. ADAM – M-M. PÉRÈS – J-C. LAMANDE.

Absents avec procuration : C. BOZEC donne procuration à M. GENDROT
V. LAMBLA donne procuration à H. SABLON
F. LEON donne procuration à F. GUEHL

Assistaient : M. DORKEL - Trésorier, L. LE LAY, service finances

Secrétaire de séance : A. SOURIMANT

Le PV du précédent Conseil Municipal est adopté à l'unanimité.

➤ **COMPTE ADMINISTRATIF 2018 ET COMPTE DE GESTION 2018 :**

➤ **COMPTE DE GESTION 2018**

Le Maire donne la parole au Trésorier, M. DORKEL pour la présentation du compte de gestion 2018.

M. DORKEL énonce les résultats de l'exercice 2018 :

Budget principal commune :

➤ **Section d'Investissements**

Total recettes	1 721 884,70 €
Total dépenses	2 308 884,02 €
Résultat de l'exercice	- 584 999,32 €
Résultat reporté N-1	182 401,07 €
Résultat de clôture	- 404 598,25 €

➤ **Section de fonctionnement**

Total recettes	4 527 746,83 €
Total dépenses	4 049 382,87 €
Résultat de l'exercice	478 363,96 €
Résultat reporté N-1	30 000,00 €
Résultat de clôture	508 363,96 €
Total résultat de clôture	103 765,71€

M. DORKEL énonce des ratios expliquant une évolution entre 2017 et 2018 positive des recettes via les bases d'imposition.

Il relève également un ratio d'endettement de 962 € par habitant pour l'année 2018.

M. DORKEL le trésorier explique que le compte de gestion 2018 et le CA sont conformes.

Adoption à l'unanimité du compte de gestion du budget commune 2018.

Budget camping :

➤ **Section d'Investissements**

Total recettes.....	58 230,04 €
Total dépenses.....	53 366,75 €
Résultat de l'exercice.....	4 863,29 €
Résultat reporté N-1.....	-11 649,64 €
Résultat de clôture.....	- 6 786,35 €

➤ **Section de fonctionnement**

Total recettes.....	251 209,35 €
Total dépenses.....	203 214,50 €
Résultat de l'exercice.....	47 994,85 €
Résultat reporté N-1.....	0,00 €
Résultat de clôture.....	47 994,85 €

Total résultat de clôture 41 208,50 €

Adoption à l'unanimité du compte de gestion du budget camping 2018.

Budget centre nautique :

➤ **Section d'Investissements**

Total recettes.....	35 789,19 €
Total dépenses.....	16 091,42 €
Résultat de l'exercice.....	19 697,77 €
Résultat reporté N-1.....	22 241,16 €
Résultat de clôture.....	41 938,93 €

➤ **Section de fonctionnement**

Total recettes.....	227 697,99 €
Total dépenses.....	256 308,51 €
Résultat de l'exercice.....	- 28 610,52 €
Résultat reporté N-1.....	- 37 853,64 €
Résultat de clôture.....	- 66 464,16 €

Total résultat de clôture.....-24 525,23 €

Adoption à l'unanimité du compte de gestion du budget centre nautique 2018.

Budget ports de plaisance :

➤ **Section d'Investissements**

Total recettes.....	6 146,34 €
Total dépenses.....	2 220,00 €
Résultat de l'exercice.....	3 926,34 €
Résultat reporté N-1.....	1 710,84 €
Résultat de clôture.....	5 637,18 €

➤ **Section de fonctionnement**

Total recettes.....	27 504,81 €
Total dépenses.....	27 423,64 €
Résultat de l'exercice.....	81,17 €
Résultat reporté N-1.....	0,00 €
Résultat de clôture.....	81,27 €

Total résultat de clôture..... 5 718,35 €

Adoption à l'unanimité du compte de gestion du budget ports de plaisance 2018.

Budget chaufferie bois :

➤ **Section d'Investissements**

Total recettes.....	35 500,00 €
Total dépenses.....	24 086,47 €
Résultat de l'exercice.....	11 413,53 €
Résultat reporté N-1.....	3 408,00 €
Résultat de clôture.....	14 821,53 €
Total résultat de clôture.....	14 821,53 €

Adoption à l'unanimité du compte de gestion du budget chaufferie bois 2018.

Budget lotissement de Pont ar Portheour :

➤ **Section d'Investissements**

Total recettes.....	134 662,96 €
Total dépenses.....	0,00 €
Résultat de l'exercice.....	134 662,96 €
Résultat reporté N-1.....	-134 662,96 €
Résultat de clôture.....	0,00 €

➤ **Section de fonctionnement**

Total recettes.....	90 214,89 €
Total dépenses.....	134 662,96 €
Résultat de l'exercice.....	-44 448,07 €
Résultat reporté N-1.....	0,00 €
Résultat de clôture.....	- 44 448,07 €
Total résultat de clôture.....	- 44 448,07 €

Adoption à l'unanimité du compte de gestion du budget lotissement de Pont ar Portheour 2018.

Budget assainissement :

➤ **Section de fonctionnement**

Total recettes.....	191 632,87 €
Total dépenses.....	98 988,04 €
Résultat de l'exercice.....	92 644,83 €
Résultat reporté N-1.....	-36 789,32 €
Résultat de clôture.....	55 855,51 €
Total résultat de clôture.....	55 855,51 €

Adoption à l'unanimité du compte de gestion du budget assainissement 2018.

M. Le Maire remercie M. DORKEL de sa présentation.

➤ **COMPTE ADMINISTRATIF 2018**

Le Maire donne la parole à M. LE BRIGANT pour la présentation du compte administratif 2018.

Y. LE BRIGANT énonce le montant des différents chapitres :

- Chapitre 011 - charges à caractère général : 915 386,06 €
- Chapitre 012 - charges de personnel : 2 451 893,26 €
- Chapitre 65 - autres charges de gestion courante : 211 819,48 €

- Chapitre 66 - charges financières : 86 257,16 €
- Chapitre 67 - charges exceptionnelles : 99 162,22 €
- Chapitre 042 - opération d'ordre de transferts entre sections : ... 284 864,69 €
- Total dépenses de fonctionnement : 4 049 382,87 €

Y. LE BRIGANT indique le versement d'une subvention d'équilibre de 50 000 € au budget du centre nautique avec une prévision au BP 2018 de 94 000 €.

Les dépenses imprévues passent de 14 000 € à 181,91 €

Il explique que la dépense de fonctionnement de 284 864,69 € correspondant à l'amortissement des immobilisations est retrouvée au chapitre 040 en recette d'investissement.

- Chapitre 013 - atténuation de charges : 140 199,22 €
- Chapitre 70 - produits des services : 539 304,21 €
- Chapitre 73 - impôts et taxes : 2 148 835,14 €
- Chapitre 74 - dotations et participations : 1 517 017,85 €
- Chapitre 75 - autres produits de gestion courante : 30 098,69 €
- Chapitre 76 - produits financiers : 9,60 €
- Chapitre 77 - produits exceptionnels : 10 171,24€
- Chapitre 78 - reprises sur provisions : 97 848,00 €
- Chapitre 042 - opération d'ordre de transferts entre sections : 44 262,88 €
- Chapitre 002 - résultat reporté année antérieure : 30 000,00 €
- Total recettes de fonctionnement : 4 557 746,83 €

Résultat de l'exercice section de fonctionnement : 508 363,96 €

- Chapitre 040 - opération d'ordre de transferts entre sections : 44 262,88 €
- Chapitre 16 - remboursement emprunt : 362 366,83 €
- Chapitre 20 - immobilisations incorporelles : 22 622,47 €
- Chapitre 204 - subventions d'équipement versées : 111 086,13 €
- Chapitre 21 - immobilisations corporelles : 133 001,49 €
- Chapitre 23 - immobilisations en cours : 1 630 461,98 €
- Chapitre 26 - participations et créances rattachées : 1 791,00 €
- Chapitre 45 - opération pour compte de tiers : 3 291,24 €
- Total dépenses d'investissement : 2 308 884,02 €

- Chapitre 001 - excédent d'investissement reporté : 182 401,07 €

- Chapitre 10 - FCTVA : 42 004,47 €

- Chapitre 10226 - taxe d'aménagement : 27 406,97 €
- Chapitre 1068 - affectation du résultat : 530 292,23 €
- Chapitre 13 - subventions d'investissement : 113 904,54 €
- Chapitre 16 - emprunt : 720 000,00 €
- Chapitre 21 - remboursement frais de notaire : 120,56 €
- Chapitre 040 - amortissements des immobilisations : 284 864,69 €
- Chapitre 45 - opération pour compte de tiers : 3 291,24 €
- Total recettes d'investissement : 1 904 285,77 €

Résultat de l'exercice : -404 598,25 €

Y. LE BRIGANT informe l'assemblée que l'emprunt prévu au budget 2018 d'un montant de 578 639,69 € n'a pas été réalisé.

Le résultat négatif d'investissement résulte des subventions liées à l'école maternelle et aux travaux de la zone de Pouloudu non reçues au moment de la clôture du CA 2018.

I. ADAM remarque que la prévision du chapitre des dotations et participations n'est pas atteinte.

Y LE BRIGANT répond que l'addition des chapitres 73 et 74 affichent un excédent de 101 238 € et explique que la prévision de ces chapitres est prudente.

I. ADAM aurait souhaité un budget plus conséquent pour les travaux de voirie 2018.

Y. LE BRIGANT souligne que 500 000 € ont été dépensés en 2018 pour les travaux de voirie (parking de l'école, point à temps,...)

Il rajoute qu'il est préférable d'avoir un excédent de fonctionnement pour l'année suivante servant à l'autofinancement des travaux de construction de l'école maternelle.

I. ADAM dit que c'est un choix fait au détriment de certains services.

Y. LE BRIGANT remarque que sur les 15 dernières années, la voirie a toujours bénéficié d'un budget important.

C. JEFFROY ajoute qu'il est important que le résultat en section de fonctionnement soit excédentaire pour la commune. L'affectation de la totalité du résultat, en section d'investissement démontre une bonne gestion.

Le Maire rappelle que de gros investissements ont été réalisés ces dernières années en voirie.

J. LEAUTEY remarque que le chapitre 013 portant sur les remboursements d'assurance pour le personnel affiche un montant de 140 199,22 € avec une prévision budgétaire 2018 de 82 000 €.

Y. LE BRIGANT explique qu'un travail de réorganisation est en cours de réalisation pour favoriser le bien-être au travail de nos agents. Les pathologies très lourdes de certains agents en arrêt de travail ne sont pas liées à leur poste de travail.

Le Maire ajoute que le personnel travaille dans de bonnes conditions.

Budget camping :

Y. LE BRIGANT présente le compte administratif du camping affichant :

Total section de fonctionnement :

Recettes : 251 209,35 €

Dépenses : 203 214,50 €

Résultat de l'exercice : 47 994,85 €

Total section d'investissement :

Recettes : 58 230,04 €

Dépenses : 53 366,75 €

Résultat de l'exercice : 4 863,29 €

Y. LE BRIGANT précise que Mme LE GUERROUE est mutée à An Dour Meur en remplacement de Mme LE GLAS, partant en retraite.

Un travail est en cours sur une nouvelle organisation au camping municipal.

Budget centre nautique :

Total section de fonctionnement

Recettes : 227 697,99 €

Dépenses : 256 308,51 €

Résultat de l'exercice -28 610,52 €

Total section d'investissement

Recettes : 35 789,19 €

Dépenses : 16 091,42 €

Résultat de l'exercice : 19 697,77 €

Mme ADAM émet l'idée de réduire les prestations du centre nautique afin de réaliser une économie en dépense de personnel.

Y LE BRIGANT répond que le centre nautique est en phase de changement positif avec une codirection ayant pour but de dégager davantage de recettes. Et dit que ce n'est pas le moment bien au contraire de faire des économies sur le personnel.

H. SABLON salue le travail sur le centre nautique.

M. Le Maire explique que le collège a créé une filière nautisme permettant d'amener de nouveaux jeunes.

Le centre nautique a proposé une prestation « clef en main » à la commune de Trédrez-Locquemeau.

Budget ports de plaisance :

Total section de fonctionnement

Recettes : 27 504,81 €

Dépenses : 27 423,64 €

Résultat de l'exercice : 81,17 €

Total section d'investissement

Recettes : 6 146,34 €

Dépenses : 2 220,00 €

Résultat de l'exercice : 3 926,34 €

Budget chaufferie bois :

Total section d'investissement

Recettes : 35 500,00 €

Dépenses : 24 086,47 €

Résultat de l'exercice : 11 413,53 €

Budget lotissement de Pont ar Portheour :

Total section de fonctionnement

Recettes : 90 214,89 €

Dépenses : 134 662,96 €

Résultat de l'exercice : -44 448,07 €

Total section d'investissement

Recettes : 134 662,96 €

Dépenses : 0,00 €

Résultat de l'exercice : 134 662,96 €

Budget assainissement :

Total section de fonctionnement

Recettes : 191 632,87 €

Dépenses : 98 988,04 €

Résultat de l'exercice : 92 644,83 €

Le Maire souhaite revenir sur l'année 2018 exprimant qu'il y a eu de nombreux travaux en régie et d'investissement, et remercie tous les services et leur état d'esprit remarquable.

Y. LE BRIGANT demande, comme le veut la réglementation, au Maire de sortir de la salle pour procéder au vote du compte administratif.

Y. LE BRIGANT soumet au vote le CA et explique qu'il est concordant avec le compte de gestion.

Comptes administratifs 2018

Commune :	vote à l'unanimité
Camping :	vote à l'unanimité
Centre nautique :	1 contre
	3 abstentions
	22 pour
Ports de Plaisance :	vote à l'unanimité
Chaufferie bois :	vote à l'unanimité
Lotissement de Pont ar Portheour :	vote à l'unanimité
Assainissement :	vote à l'unanimité

M. Le Maire réintègre la séance du Conseil Municipal.

Affectation du résultat

Commune

Le résultat total de clôture présente un montant de 742 693,30 € composé d'un excédent de fonctionnement à hauteur de 560 292,23 € et de 182 401,07 € en section d'investissement.

Dans le cadre de l'affectation du résultat, il est proposé de conserver 30 000 € (002) en section d'exploitation et d'affecter 530 292,23 € en investissement (1068) (total : 560 292,23€).

Puis de conserver 182 401,07 € en section d'investissement.

Camping

Dans le cadre de l'affectation du résultat, il est proposé d'affecter 29316,05 € en section d'investissement (1068).

Ports

Dans le cadre de l'affectation du résultat, il est proposé d'affecter 1810,75 € en section d'investissement (1068) et de conserver 1710,84 €, en section d'investissement.

Départ de Mme BAGUE à 20h23

Vote à l'unanimité de l'ensemble des budgets.

➤ DEBAT D'ORIENTATION BUDGETAIRE :

Y. LE BRIGANT présente le Débat d'Orientation Budgétaire à l'assemblée :

Dans les communes de 3 500 habitants et plus, le maire présente au conseil municipal, dans les deux mois avant le vote du budget (L5211-36 du CGCT) un rapport sur les orientations budgétaires, les engagements pluriannuels envisagés ainsi que sur la structure et la gestion de la dette. (article L2312-1).

Dans la perspective du débat d'orientation budgétaire (D.O.B) une note explicative de synthèse doit être jointe à la convocation des membres du Conseil Municipal.

La note de synthèse doit comporter :

1. L'évolution des dotations de l'Etat,

2. L'évolution des taux d'imposition ainsi que des bases
3. Le niveau d'endettement et son évolution envisagée
4. Les marges de manœuvre (évolution) – autofinancement
5. Les principaux investissements

Pour élaborer le budget 2019, il nous a fallu prendre en compte le retard important pris sur le chantier de l'école, pour rappel ce chantier devait être terminé en 2018.

Je vous propose donc de revoir le plan de financement modifié d'où découlera la proposition de budget 2019.

Construction de l'école maternelle – Plan de financement

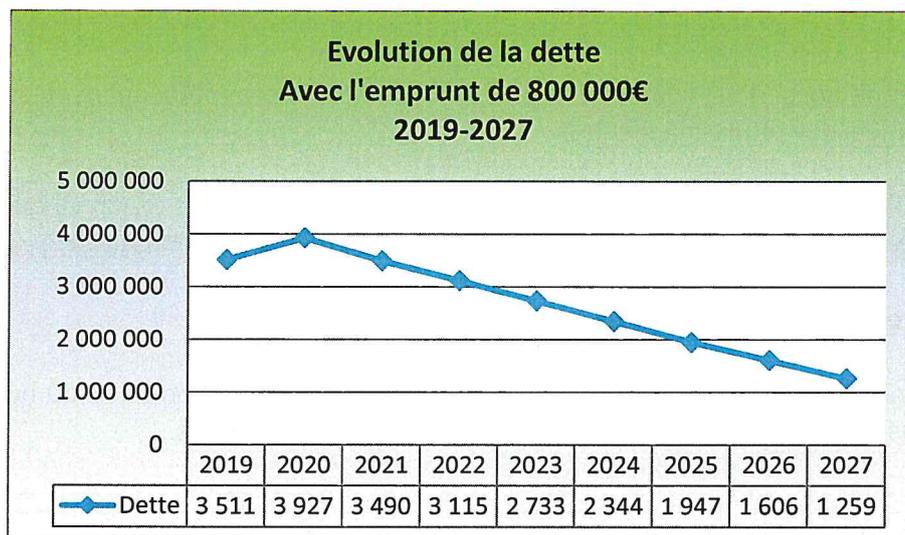
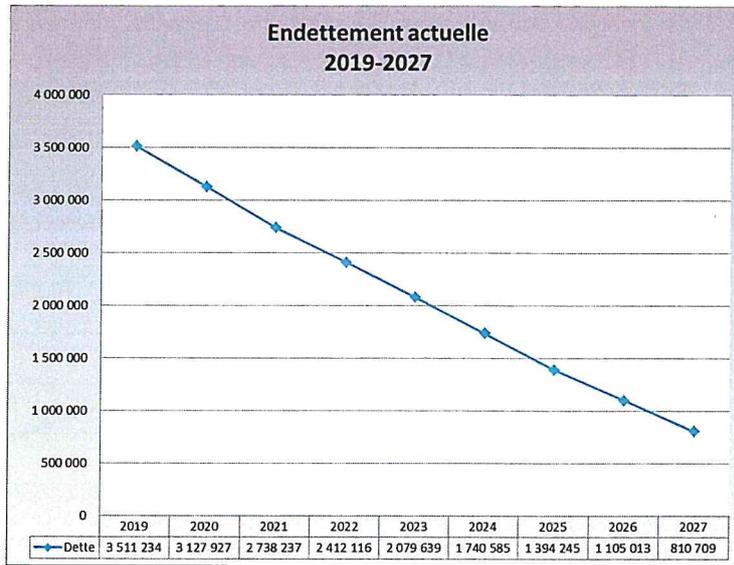
Année 2016							
Travaux TTC	Subvention	Emprunt	Autofinancement	FCTVA	Recettes	Dépenses	Différence
94 168,80 €			94 168,80 €		94 168,80 €	94 168,80 €	- €
Année 2017							
45 212,50 €	67 800 €			15 447 €	83 247,45 €	45 212,50 €	38 034,9 €
Année 2018							
1 030 003,10 €	102 072 €	720 000 €	162 479,20 €	7 417 €	991 968,20 €	1 030 003,10 €	- 38 034,90 €
Année 2019							
1 172 331 €	350 128 €		460 932 €	168 962 €	980 022 €	1 172 331 €	- 192 309 €
Année 2020							
				192 309 €	192 309 €	- €	192 309,18 €
Total opération							
Total	Subvention	Emprunt	Autofinancement	FCTVA			
2 341 715 €	520 000 €	720 000 €	717 580 €	384 135 €			

A noter que la somme globale de 2 341 715€ inclut la réalisation du parc scolaire à hauteur de 200 000€.

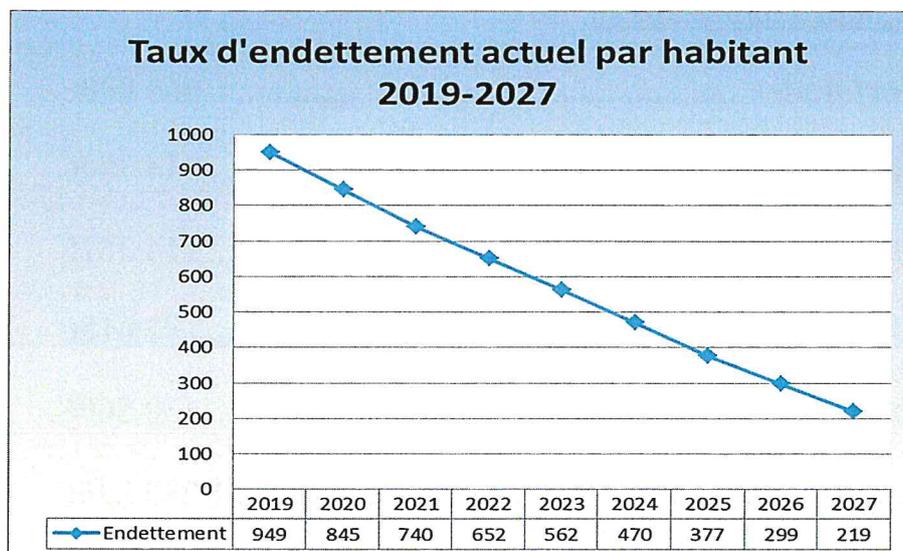
Orientations budgétaires proposées :

- Ne pas augmenter le taux des impôts
- Contracter un emprunt de 800 000€ pour divers investissements
- Maîtriser les charges de fonctionnement

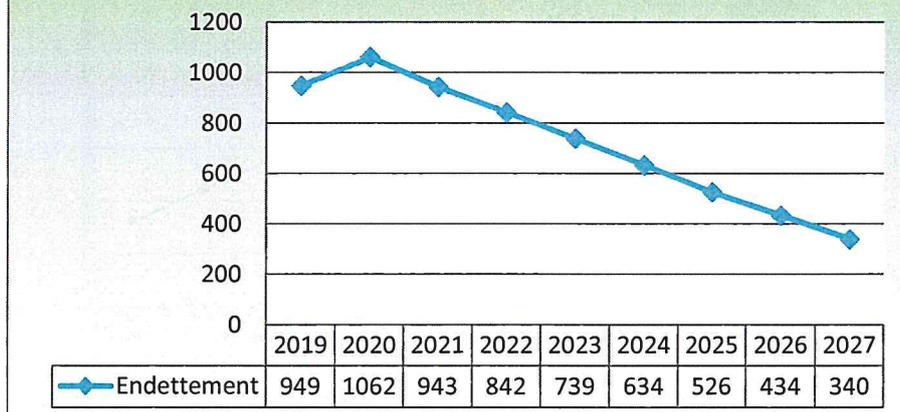
Situation pluriannuelle des emprunts en euros – Année 2019



Situation de l'évolution du taux d'endettement par habitant



Taux d'endettement par habitant Avec l'emprunt de 800 000€ 2019-2027



Au vu des graphiques, il est démontré que ce nouvel emprunt n'hypothéquera en aucun cas les éventuels projets des futurs mandatures.

En effet 2020 sera l'année où le taux d'endettement sera le plus élevé ; sachant que dès 2021 il sera à nouveau possible d'avoir recours à l'emprunt en vue de projets futurs.

Dotations et taux d'imposition

Il faut savoir que ces données ne sont que des estimations pour l'élaboration du budget 2019, l'état ne nous ayant pas transmis les montants définitifs des dotations.

L'augmentation proposée pour l'ensemble des dotations est de 2% par rapport à 2018, ce qui reste raisonnable et nous permet d'élaborer un budget sincère.

Estimation pour l'année 2019 :

Dotation forfaitaire	663 000€
Dotation de solidarité rurale bourg centre	244 780€
Dotation de solidarité rurale cible	114 362€
Dotation de solidarité rurale de péréquation	87 618€
Dotation nationale de péréquation	130 560€
<hr/>	
Total	1 240 320€

Fiscalité 2019 – Produit 2019

Bases d'imposition 2018

	Bases d'imposition prévisionnelles 2018	Taux d'imposition 2018	Produit
Taxe d'habitation	5 367 889	15,65%	840 075 €
Taxe foncière (bati)	3 617 816	21%	759 893 €
			Dont lissage à hauteur 152€
Taxe foncière (non bati)	199 035	54,52%	108 514 €
Total produit à recevoir			1 708 482 €
Différence régularisation - CA 2018		2 496,00 €	1 710 978 €

Ressources fiscales estimées pour l'année 2019

	Bases d'imposition prévisionnelles 2019	Taux d'imposition 2019	Produit
Taxe d'habitation	5 502 086	15,65%	861 076 €
Taxe foncière (bati)	3 618 538	21%	759 893 €
Taxe foncière (non bati)	199 982	54,52%	109 030 €
Total produit à recevoir			1 730 000 €

Ressources fiscales estimées pour l'année 2019

Bien que nous proposons de ne pas augmenter les taux d'imposition, l'évolution de la population engendre mécaniquement une recette supplémentaire de 20 000€ par an.

Autres recettes liées à la fiscalité (estimation) :

Compensation de l'Etat, estimation :

1. Au titre des exonérations des taxes foncières : 15 000€ (réalisé 2018)
2. Au titre des exonérations de taxes d'habitation : 111 673€ (réalisé 2018)

LA SECTION DE FONCTIONNEMENT – DEPENSES

Comme énoncé précédemment, la section de fonctionnement est parfaitement maîtrisée et en adéquation avec nos besoins pour rendre le meilleur service qu'il soit à nos concitoyens.

La proposition budgétaire au chapitre 011 est estimée à 852 420,00€ soit une baisse significative de 69 119€, par rapport à l'année écoulée pour un montant de 921 539,74€ réalisé.

Cela découle d'une gestion rigoureuse des services, tout en gardant un service public de qualité.

Quelques éléments du chapitre 011 – Charges à caractère générale :

- Fournitures de petits équipements pour 129 015,00 € - dont : 80 000€ à l'article 60632 prévu pour les travaux en régie dans le cadre de la réalisation des premières fiches actions relatives au projet de revitalisation du centre-ville.
- 30 000€ pour les travaux ADAP à l'article 60632
- 15 531€ pour le budget communication
- 69 500 € à l'article 6042 : Spectacles divers
- 20 000€ fournitures de voirie à l'article 60633

Le chapitre 012 (personnel) est en légère augmentation de 23 436€ bien que la masse salariale pure soit en diminution de 7 828.90€.

L'augmentation du chapitre est due :

- Au remboursement au centre nautique des frais de personnel de la commission sport pour 2018 et 2019
- Aux frais liés au remplacement d'agent en arrêt longue période
- A l'augmentation de notre assurance liée au personnel

La diminution est due :

- A la réorganisation des services (réorganisation toujours en cours)

Le chapitre 65 (autres charges de gestion courantes) est en augmentation de 72 780€.

Explications :

Ceci est dû à un versement de 30 000€ au CCAS et une subvention d'équilibre de 85 000€ pour le budget du centre nautique.

A noter une diminution au 6531 – Indemnités des élus de 3101€

Chapitre 014 : Exonération de la taxe SRU pour l'année 2019

LA SECTION D'INVESTISSEMENT 2019 – RECETTES - DEPENSES :

La section d'investissement se caractérise par un autofinancement due à :

- L'affectation du résultat : 508 363.96€ soit la totalité du résultat
- L'amortissement des immobilisations : 290 810.13€

Soit un total de 799 174.09€

Le programme d'investissement répond aux obligations de la commune :

- Une bonne gestion du patrimoine, notamment les éléments touchant à la sécurité (éclairage public).
- Un renouvellement d'équipement pour le bon fonctionnement des services communaux. La dotation aux amortissements est prioritairement dédiée à cette dépense.

Le programme des dépenses d'investissement est estimé à 3 073 665€

comportant entre autres :

- La fin de la construction de l'école maternelle pour 973 331€,
- le programme d'aménagement centre-ville pour 100 000€,
- la balayeuse pour 162 000€
- l'achat des bâtiments abritant le Syndicat de voirie pour 140 000€

Détail de la section d'investissement dépense : ci-après

Art.	Fct.	Désignation	RAR	Nouveaux crédit	Proposition BP 2019
001		DEFICIT INVESTISSEMENT REPORTE		404 598,25 €	404 598,25 €
040		opération d'ordre - amortissement des subventions "an dour meur"		14 285,94 €	14 285,94 €
040		travaux en régie		30 000,00 €	30 000,00 €
1641	01	EMPRUNT ET DETTES ASSIMILEES		386 000,00 €	386 000,00 €
		CHAPITRE 20 - IMMOBILISATIONS INCORPORELLES			
2031		FRAIS D'ETUDE			
	020	Etude (centre bourg) 45 725€ HT -54 870€ ttc Réglé : 17 100€	27 000,00 €	10 770,00 €	37 770,00 €
2051		LOGICIEL			
	023	News letter		840,00 €	840,00 €
	023	Site internet		8 040,00 €	8 040,00 €
	91	Logiciel marché		2 136,00 €	2 136,00 €
	112	Logiciel verbalisation - Police municipal		1 691,00 €	1 691,00 €
	314	Logiciel billetterie - ADM		4 250,00 €	4 250,00 €
		CHAPITRE 204 - SUBVENTIONS D'EQUIPEMENT VERSEES			
2041582		SUBVENTION D'EQUIPEMENT VERSEE			
	814	Pose de 12 prises de courant pour les guirlandes de noel		1 564,50 €	1 564,50 €
	814	Eclairage public - boulo-drome et lidl		33 972,00 €	33 972,00 €
	814	EP rue des écoles		27 330,95 €	27 330,95 €
	814	Provision pour remplacements de foyers suite aux incidents ou dommages	18 914,08 €		18 914,08 €
	814	2 Radars pédagogiques sur éclairages public	6 000,00 €	6 928,00 €	12 928,00 €
	814	Eclairage public - Piste d'athlétisme	18 447,92 €		18 447,92 €
	814	Eclairage public - City Stade	6 481,00 €		6 481,00 €
20422		SUBVENTIONS D'EQUIPEMENT - AIDE A L'ACCESSION A LA PROPRIETE			
	020	Aide a l'accession à la propriété		6 000,00 €	6 000,00 €
		CHAPITRE 21 - IMMOBILISATION CORPORELLES			
2111		TERRAINS			
	020	Enveloppe Terrain Kerlirzin + 30 000€ Divers		25 000,00 €	25 000,00 €
2128		AUTRES AGENCEMENTS ET AMENAGEMENTS DE TERRAINS			
	020	Enrochement Saint-Efflam		66 693,24 €	66 693,24 €
21318		CONSTRUCTIONS AUTRES BATIMENTS PUBLICS			
	020	Achat immobilier		140 000,00 €	140 000,00 €
2135		INSTALLATIONS GENERALES, AGENCEMENT, AMENAGEMENT			
	91	Remplacement bornes électrique marché	600,00 €		600,00 €
	251	Fourniture et pose d'une porte métallique - Restaurant scolaire		1 906,20 €	1 906,20 €
	822	City-stade		54 338,40 €	54 338,40 €
2138		AUTRES CONSTRUCTIONS			
	64	Cabanon rangement extérieur - Garderie		2 000,00 €	2 000,00 €
	212	Préau Ecole élémentaire		20 000,00 €	20 000,00 €
2151		RESEAUX DE VOIRIE			
	020	Programme Voirie 2019		225 000,00 €	225 000,00 €
2158		AUTRES INSTALLATIONS, MATERIEL ET OUTILLAGE TECHNIQUES			
	314	Matériel scénnique - ADM		1 500,00 €	1 500,00 €
	823	Matériel espaces verts - Renouvellement		1 500,00 €	1 500,00 €
	823	Bache serre service technique - Demande 2018		5 906,00 €	5 906,00 €
21571		MATERIEL ET OUTILLAGE DE VOIRIE			
	020	Balayeuse		162 000,00 €	162 000,00 €

21578		AUTRE MATERIEL ET OUTILLAGE DE VOIRIE		
	020	Illumination de Noël		7 500,00 €
	020	20 barrières Police		900,00 €
2183		MATERIEL DE BUREAU ET MATERIEL INFORMATIQUE		
	020	Ordinateur - secrétariat ST		1 272,00 €
	020	Parc informatique - DGS + Marché		3 000,00 €
	020	3 Fauteuils bureau - Compta		1 500,00 €
	020	Mobilier bureau communication + Table DGS		3 334,57 €
	020	Mobilier accueil		16 000,00 €
	64	Fauteuil bureau - Garderie		300,00 €
	211	Matériel informatique - Ecole maternelle		500,00 €
	251	Informatique médiathèque - Serveur		2 500,00 €
	421	2 PC dont un portable Portable 1152 - Portable à 660€ HT		1 000,00 €
	522	1 ordinateur portable (sub 2018 1000€ DDCS) (Tél 400€ et PC)		1 600,00 €
	522	1 Téléphone (dont subvention 1000€ (promeneur du net))		400,00 €
2184		MOBILIER		
	020	20 tables et bancs		1 500,00 €
	33	Mobilier ti an oll		300,00 €
	64	Garderie - 10 chaises grand format	350,00 €	350,00 €
	64	Garderie - 10 chaises petit format	280,00 €	280,00 €
	212	Mobilier - tables + chaises - Ecole élémentaire		2 000,00 €
	211	Mobilier - Ecole maternelle	10 000,00 €	12 000,00 €
	421	1 armoire - Clsh	300,00 €	300,00 €
	522	Meuble et aménagement mobilier		2 000,00 €
2188		AUTRES IMMOBILISATIONS CORPORELLES		
	Camps	Marabout tente cuisine		1 000,00 €
	020	10 grilles d'expositions		500,00 €
	020	Tourniquet - Piste athlétisme		6 000,00 €
	020	Enveloppe sport		10 000,00 €
	020	boite outillage - Feux d'artifice		4 080,00 €
	95	Budget tourisme (Panneaux + tables + bancs + drapeaux)		25 000,00 €
	95	Budget tourisme	2 300,00 €	2 300,00 €
	251	Réfrigérateur médiathèque		300,00 €
	314	Auto-laveuse -ADM		3 400,00 €
		CHAPITRE 23 - IMMOBILISATION EN COURS		
2313		TRAVAUX BATIMENTS		
	020	Travaux accueil - Electricité		10 000,00 €
	020	Travaux accueil - MCL		4 233,59 €
	020	Aménagement du Centre-Ville - Fiches actions		100 000,00 €
	020	Travaux de rénovation ancienne école maternelle		25 000,00 €
	211	Etude et travaux - Ecole maternelle	924 000,00 €	48 331,00 €
2315		RESEAUX VOIRIE		
	822	Etude LTC - aménagement voirie - Carrefour rue des frères Le Gall		2 930,00 €
	822	Aménagement voirie - Entreprise COLAS (reste 93 456,50€ HT)	6 615,00 €	105 532,80 €
020		DEPENSES IMPREVUES		4 212,56 €
		TOTAL GENERAL Dépenses investissements	1 021 288,00 €	2 052 377,00 €
				3 073 665,00 €

La section d'investissement est financée principalement par :

- Le FCTVA, diverses subventions d'équipement, l'affectation de résultat, le virement de la section de fonctionnement, ...
- L'emprunt : 800 000€ pour divers investissements.

I. ADAM émet une réserve pour emprunter en 2021 à cause du taux d'endettement de plus de 1 000 € par habitant.

Y. LE BRIGANT informe que 2021 est en baisse démontrant une bonne santé financière, « une commune qui se porte bien, est une commune qui investit ».

M. LEAUTEY souligne une erreur sur le calcul du produit de la taxe foncière.

Y. LE BRIGANT répond qu'une correction va être apportée rapidement, après vérification il s'avère que ceci n'est pas une erreur mais un lissage technique réalisé par les services de l'état, d'un montant de 152 €.

J. LEAUTEY demande des explications pour le projet d'achat de la balayeuse et du bâtiment qui abritait les bureaux du Syndicat de Voirie.

Y. LE BRIGANT explique que la balayeuse servira à divers nettoyages et aux prestations dans les communes extérieures.

Le Maire ajoute que l'acquisition du bâtiment est intéressante pour le développement de la commune et pourra servir soit au logement d'associations plestinaises, soit à permettre une implantation d'entreprise dans le secteur. Les arbitrages auront lieu ultérieurement.

Une estimation des domaines est en cours.

Y. LE BRIGANT fait remarquer à I. ADAM qu'il y a plus de 225 000 € inscrits pour la voirie au DOB représentant 30 % du budget global.

Il fait part de la proposition des travaux d'enrochement à St Efflam devenus très urgents et les services de LTC et de la DDTM sont alertés.

J-C. LAMANDE explique que LTC est en attente de réponse de l'Etat pour savoir si l'érosion fait partie de la compétence Gemapi. Il est en accord avec Y. LE BRIGANT sur le caractère urgent de la situation.

J-C. LAMANDE souhaite une réserve financière à hauteur de 10 % en cas de situation particulière pour sécuriser la commune.

Y. LE BRIGANT interrogera le percepteur dans les prochains jours pour répondre à la demande.

Vote du DOB : 1 abstention, 26 pour

➤ **TARIFS COMMUNAUX :**

Lors de la dernière séance du Conseil Municipal, l'ensemble des tarifs communaux n'avaient pas pu être voté par manque de validation en commission. C'est désormais le cas pour les tarifs du camping incluant les camping-cars et les tarifs de la salle du camping.

**TARIF 2019
LOCATION DE LA SALLE
DU CAMPING MUNICIPAL DE PLESTIN**

PERIODE	Du 1ER AVRIL au 17 JUIN et du 17 SEPTEMBRE au 30 NOVEMBRE		
CATEGORIE	SI PAS DE LOCATION de mobilhomes, chalets	SI LOCATION de 4 mobilhomes, chalets	SI LOCATION De 7 de mobilhomes, chalets
JOURNEE	200,00€	100,00 €	GRATUIT
2 ième jour	100,00€	50,00 €	GRATUIT
JOURNEE - PLESTINNAIS	100,00 €	50,00 €	GRATUIT
2 ième jour - PLESTINNAIS	50,00 €	25,00 €	GRATUIT

TARIFS EMPLACEMENTS 2019 : du 1^{er} avril au 31/12

TARIFS EMPLACEMENT 2019	<u>01/04 au 15/06</u> & <u>02/09 au 08/10</u> basse saison	<u>16/06 au 06/07</u> & <u>25/08 au 01/09</u> début de saison	<u>07/07 au 24/08</u> haute saison
2 adultes 1 emplacement 100m2 +1 voiture	11,8	12,95	15,9
2 adultes + 1 emplacement 100m2 + 1 voiture + électricité	14,45	15,6	19,1
Forfait 1 marcheur ou 1 cycliste	6	7	8,5
TAXE de séjour	+ de 18 ans : 0,40€		

AIRE DE CAMPING-CAR OUVERTE DU 01 MARS AU 31 DECEMBRE

	<u>01/03 au 15/06</u> <u>01/09 au 31/12</u>	<u>16/06 au 06/07</u> <u>25/08 au 01/09</u>	<u>07/07 au 24/08</u>
Forfait camping – car sans électricité (sans le plein d'eau)	11,00 €	12,00 €	16,00 €
Forfait camping – car avec électricité + borne eau	15,00 €	16,00 €	18,00 €
Borne camping – car	3,00 €		

TARIFS WIFI 2019	
CARTE 1 HEURE FAMILIALE	1,50 €
CARTE 1 JOUR FAMILIALE	2,50€
CARTE 3 JOURS FAMILIALE	5,50€
CARTE 1 SEMAINE FAMILIALE	12,50€
CARTE 1 MOIS FAMILIALE	20,00€

TARIFS SUPPLEMENT 2019

TARIFS SUPPLEMENTS 2019	<u>01/04</u> au <u>15/06</u> & <u>02/09</u> au <u>08/10</u> basse saison	16/06 au 06/07 & 25/08 au 01/09 moyenne saison	07/07 au 24/08 haute saison
DOUCHE+ ACCES PISCINE	COMPRIS DANS LES TARIFS		
DOUCHE POUR LES NON CLIENTS	2€ /personne		
Enfant de – de 2 ans	GRATUIT		
Enfant de – de 10 ans	1,90 €	1,95€	2,45 €
Personne de + de 10 ans	2,90	3,10	3,95
Véhicule	2,05	2,25	2,9
Animal	1,55	1,65	2,25
Electricité (10 ampères)	2,65	2,65	3,2
Emplacement	3,95	4,50	5,1
Garage mort	1	1,5	15,15 1pers,+elec+empl,+voit
Stagiaires centre nautique Festivaliers	11,80 €		
Clients caravaniers restants 1 mois mini	-10 %	-10 %	-10,00%
Clients en locations restants 1 mois mini	-10,00%	-10,00%	-10 %

TARIFS LOCATIONS 2019

TARIFS LOCATION 2019		31/03 - 29/06 01/09 – 31/12* <i>*pr certaines locat+</i> basse saison	29/06 – 06/07 mi-saison	06/07-13/07 24/08 - 31/08 début/fin saison	13/07 – 24/08 haute-saison
Mobil homes 4 pl 21m2 n°39	<i>Semaine</i>	198,00	207,00	249,00	410,00
	<i>W.E</i>	50,00	52,00	60,00	115,00
	<i>Nuitée</i>	40,00	42,00	40,00	65,00
Mobil homes 4 pl, 23m2 n°35- 36	<i>Semaine</i>	225,00	236,00	362,00	475,00
	<i>W.E</i>	60,00	63,00	110,00	130,00
	<i>NuitéeE</i>	40,00	42,00	60,00	80,00
Mobil homes 4 pl, 26m2 n°27 – 29	<i>Semaine</i>	230,00	240,00	392,00	495,00
	<i>W.E</i>	75,00	78,00	118,00	130,00
	<i>NuitéeE</i>	45,00	48,00	66,00	80,00
* Mobil homes 26m2 *n°37 + 38(4 pl) 28H+49+50+51 +4(4-6pla,max,)	<i>Semaine</i>	260,00	273,00	440,00	550,00
	<i>W.E</i>	85,00	89,00	130,00	140,00
	<i>Nuitée</i>	65,00	68,00	80,00	85,00
* Mobil homes 4/6 places 29m2 * n° 34 – 41 4/6 pl	<i>Semaine</i>	270,00	283,00	455,00	560,00
	<i>W.E</i>	90,00	95,00	140,00	145,00
	<i>Nuitée</i>	70,00	74,00	80,00	85,00
Chalet 5 pl 30 m2 n° 3	<i>Semaine</i>	225,00	236,00	285,00	388,00
	<i>W.E</i>	85,00	89,00	95,00	105,00
	<i>Nuitée</i>	65,00	68,00	65,00	70,00
Chalets 6 pl, n) 7-8	<i>Semaine</i>	285,00	340,00	420,00	560,00
	<i>W.E</i>	95,00	100,00	145,00	145,00
	<i>Nuitée</i>	65,00	70,00	80,00	90,00
Chalets 6 places 38m2 n°5	<i>Semaine</i>	250,00	263,00	390,00	545,00
	<i>W.E</i>	85,00	89,00	140,00	165,00
	<i>Nuitée</i>	65,00	68,00	80,00	92,00
APPARTEMENT 3 CHAMBRES	<i>Semaine</i>	285,00	340,00	420,00	560,00
	<i>W.E</i>	90,00	100,00	145,00	145,00
	<i>Nuitée</i>	70,00	70,00	90,00	90,00

Vote à l'unanimité.

➤ **ALLOCATION DE VETERANCE :**

Le Maire explique que cette délibération doit être retirée.

Un courrier de la Sous-Préfecture a été reçu en ce sens. Le nouveau décret précise que seul le Département versera cette allocation.

Vote à l'unanimité.

➤ **RENOUVELLEMENT DE LA LIGNE DE TRESORERIE COMMUNALE :**

Le Maire expose qu'une consultation d'organismes prêteurs avait été organisée (Caisse d'Epargne, Crédit Mutuel de Bretagne, Crédit Agricole et la Banque Postale) pour la mise en place d'une ligne de trésorerie d'un montant de 800 000 € pour une durée d'une année en 2018.

- La proposition du Crédit Agricole avait été retenue aux conditions suivantes :

Montant : 800 000 €

Durée maximum : 12 mois

Taux d'intérêt : euribor 3 mois moyenné majoré de la marge de 0.80%

Paiement des intérêts : chaque trimestre par débit d'office.

Commission de dossier à 0.25% du montant de la ligne prélevée en seule fois par débit d'office.

La Possibilité de renouvellement à l'échéance de la ligne était dans le contrat. Le Maire demande donc l'autorisation de renouveler cette ligne de Trésorerie (attentes des conditions tarifaires par le Crédit Agricole que nous aurons pour le vote du budget).

Vote à l'unanimité.

➤ **RENOUVELLEMENT DE CONTRAT D'ENTRETIEN SUR LA COMMUNE :**

Plusieurs contrats d'entretien de matériels sont à renouveler :

➤ -1- portes automatiques de la mairie : un contrat avec la société 4 M est à prévoir pour entretenir les portes automatiques. 3 formules sont proposées : contrat basic pour 222€ HT, contrat confort à 300€ HT ou contrat performance à 590€ HT, par an.

Choix du Conseil Municipal : contrat basic pour 222 € HT

➤ 2- reconduction du contrôle des appareils de défense contre l'incendie : pour 1 an

➤ 3- maintenance de l'auto laveuse : 1 visite annuelle pour 164€ HT

Vote à l'unanimité.

➤ **VERSEMENT LOYERS AUX PROPRIETAIRES DE LA MAISON DU PROJET POUR L'ETUDE CENTRE-VILLE :**

Dans le cadre de l'étude sur la dynamisation du centre-ville de Plestin-les-Grèves, un ancien local commercial situé en plein centre-ville a servi à abriter « la maison du projet » Ce local a permis de diffuser les informations, a servi de lieu d'échanges, de rencontre avec la population Plestinaise, les élus et le cabinet TLPA en charge de l'étude et de la concertation.

Le Maire souhaite dédommager M. et Mme LE GUERROUE, propriétaires du local, pour le prêt de celui-ci à la commune.

La somme proposée est de : 100 € par mois soit 600€ car l'occupation était de 6 mois.

Vote à l'unanimité.

➤ **LEVEE DES TANTIEMES PROPRIETE RESIDENCE DE KERANILIZ :**

Le Maire rappelle que la commune fait partie de la copropriété de la résidence de Keraniliz depuis l'acquisition de la « Maison des services » située au rez-de-chaussée d'un immeuble comprenant 3 logements au premier niveau.

L'assemblée a décidé de souscrire une police d'assurance pour la copropriété auprès de Groupama (dommages aux biens – incendie – dégâts des eaux – R.C. – protection juridique). La cotisation s'élève à 746.50 €.

La répartition entre les propriétaires est la suivante :

Propriétaire	Parties communes	Box garage	Total
Commune de Plestin-les-Grèves	36 570 / 100 000 Montant : 266,55		273, 00€
Mme HELLEGOUARCH	18 675 / 100 000 Montant : 136,12	3525 / 100 000 Montant : 25,35	165.72€
Mme BERTHOU	18 715 / 100 000 Montant : 136,41	3525 / 100 000 Montant : 25,35	166.02€
Mme MARTIN	15 465 / 100 000 Montant : 112,72	3525 / 100 000 Montant : 25,35	141.76€
		Sous-total :	746.50 €

Le maire demande l'autorisation de demander les sommes à chaque propriétaire.
Vote à l'unanimité.

➤ **CITY-STADE : PAIEMENT DE LA FACTURE :**

Le parc scolaire ainsi que la pose du City-Stade et des alentours est achevé. La levée des réserves sur la réception du City-Stade est faire également.

Le Maire demande donc l'autorisation de payer la facture s'élevant à :

- 52 776,00 € TTC (city stade)
- 1 562,40 € TTC (fournitures, panier de basket)

Vote à l'unanimité.

➤ **QUESTIONS DIVERSES :**

- Attribution d'un nom pour l'école maternelle :

Le Maire propose le nom Macario Vitalis.

Vote du Conseil Municipal :2 abstentions, 25 pour

- Clôture de la régie des eaux :

La compétence eau est transférée à LTC à compter du 1^{er} janvier 2020 et entraîne la dissolution du Syndicat de la Baie.

La commune a une convention de prestation avec Syndicat de la Baie pour la facturation et gestion du service de l'eau potable ainsi que les relevés de compteur.

Une régie communale eau et assainissement a précédemment été créée pour l'encaissement des recettes.

La commune souhaitant libérer ses agents afin de leur confier de nouvelles missions. La prestation ne sera plus assurée par la commune à compter du 1^{er} avril 2019. Il est donc nécessaire de clôturer la régie à compter de cette date.

Vote à l'unanimité.

- Remboursements à Mme LE GUERROUE :

Mme LE GUERROUE a fait l'avance de 178.48 € pour l'achat de matériels d'entretien pour le camping.

Un remboursement sera réalisé à hauteur de la dépense engagée par Mme LE GUERROUE.

Vote à l'unanimité.

- Chaufferie bois:

Autorisation donnée au Maire pour la signature des marchés, devis et factures d'un montant inférieur à 15 000 € HT.

Vote à l'unanimité.

- Participation du magasin LIDL :

Le magasin LIDL s'est engagé auprès de la commune pour une participation de 120 000 € dans le cadre des travaux de la zone commerciale de Pouloudu.

Le Conseil Municipal donne son accord à l'unanimité pour réaliser la facturation auprès du magasin LIDL.

- Médiathèque – mise au pilon :

Tarifs : livre : 1,00 €

magazine : 0.50 €

Vote à l'unanimité.

- Ecole maternelle :

J. LEAUTEY présente ce point inscrit à l'ordre du jour à la demande de son groupe. Il constate un retard pour la réalisation des travaux de l'école maternelle.

Il émet les demandes suivantes :

- Expertise du bâtiment
- Mise en demeure du maître d'œuvre
- Application des pénalités pour la couverture et l'étanchéité
- Visite sous 8 jours des membres du CM

J-L. HENAFF explique que le retard est causé par deux entreprises ayant les lots de menuiserie et de couverture. Il rassure J. LEAUTEY sur la présence des élus sur le chantier et le suivi des travaux de manière assidue.

J-L. HENAFF précise à I. ADAM et à J. LEAUTEY qu'il n'a pas attendu leurs demandes pour mettre en œuvre les contrôles nécessaires à la bonne réalisation du bâtiment.

Les pénalités sont déduites sur les situations présentées par les 2 entreprises.

Un dispositif technique est mis en place et des contrôles d'étanchéités de la structure par le contrôleur technique sont programmés dans les prochaines semaines.

- Divers :

- Porte ouverte le 30 mars des écoles et du restaurant scolaire.
- Inauguration du city-stade ce jour-là également.
- Prochain conseil municipal le jeudi 28 mars 2019.

Fin de séance à 22h00

Le Maire,
Christian JEFFROY.

